



GUERN ACTUS

N° 042

Juillet 2016

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@wanadoo.fr

ÉDITORIAL

Avec l'arrivée de juillet, ce sont les vacances qui se profilent pour les adultes bien sûr mais surtout pour les enfants. Le 22 juin, j'ai pu partager avec l'inspecteur de la circonscription scolaire de Pontivy le bilan de l'expérimentation de tablettes pour les divers apprentissages (calcul, grammaire, rédaction d'un livre, etc...). Ce test était réservé à 4 groupes scolaires dans le Morbihan. La conclusion est sans équivoque, remarquable et monsieur l'Inspecteur a été surpris de cette appropriation par les enseignantes et leurs élèves. Il a qualifié ces chères têtes blondes de « guernates 2.0 ». Bravo à tous.

L'été est aussi la saison des pardons et si je ne devais mettre en exergue qu'un seul, je m'arrêterai sur celui de Locmeltro. Un grand remerciement au comité et à ses bénévoles pour leur contribution importante de 4200 euros à la restauration de l'autel de la chapelle St Meldéoc. Dès lors réservez leur votre journée du dimanche 10 juillet prochain afin que la fête soit totale.

Comme nous en avons pris l'habitude, tous les deux ans, nous accueillerons les nouveaux arrivants sur la commune pour un moment d'échange et de partage dans la convivialité. Notre rendez-vous est arrêté au samedi 3 à 11H00. Les associations guernates seront présentes afin de faire découvrir leur champ d'activité et offrir leurs services aux personnes intéressées.

Ce début juillet a vu aussi une page se tourner au sein de la commune côté personnel. Après 30 années au service de ses habitants, Bernard a fait valoir ses droits à vivre une longue et heureuse retraite. Que ce vœu soit exaucé et tous nos remerciements l'accompagnent.

Ce départ s'accompagne d'une arrivée. Bernard est remplacé dans son poste par Laurent Kerdelhué, qui devrait nous apporter toute sa jeunesse et son dynamisme. Bienvenue dans cette équipe communale.

Bonnes vacances à tous et plus particulièrement aux enfants

LOGEMENTS SOCIAUX A LOUER

Appartement de type T2 situé 2 Rue du Couvent, non meublé (29.68 m²) avec 3 pièces principales : 1 Séjour, 1 cuisine, 1 chambre, salle de bain avec WC et cellier. - Appartement libre : **261.98 €**.

PROGRAMMATION EVENEMENTIELLE

JUILLET :

Dimanche 10 – Pardon de Locmeltro

Dimanche 17 – Pardon de Boderel

Samedi 23 – Fêtes Locales du Comité des Fêtes

AOÛT :

Mercredi 3 – Animation Atelier récup'

Dimanche 7 – Fête de l'Ange à Quelven

Lundi 15 – Pardon de Quelven

Dimanche 28 – Pardon de Guermeur

SEPTEMBRE :

Samedi 3 : Accueil nouveaux arrivants

RECENSEMENT DE LA POPULATION

LA COMMUNE DE GUERN recrute des agents recenseurs pour la période du 19 janvier au 18 février 2017. Chaque agent se verra affecter un secteur de la commune. Une souplesse horaire est requise (disponibilité en soirée jusqu'à 20H environ et le samedi)

Les candidatures (CV+ lettre de motivation) sont à transmettre en Mairie avant le **31 octobre 2016** à l'attention de Monsieur Le Maire de Guern.

Mairie de Guern, 4 Rue de la vallée
56310 GUERN ou guern@orange.fr

ECO LOTISSEMENT LES HAUTS

DE BELLEVUE

Le conseil municipal a décidé de reconduire l'offre promotionnelle de **10€/m² HT** les lots du lotissement **jusqu'au 31 décembre 2016**. Renseignements en mairie.

MÉDIATHÈQUE

Durant les vacances scolaires les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mercredi 10H-12H 16H30-18H30

Vendredi 16H30-18H30

Samedi 10H – 12H

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les tarifs pour la rentrée 2016/2017 : tarif plein annuel : 135€, réduit annuel : 107€ et 1^{er} trimestre : 45€.

Pour le transport communal (école primaire), les tickets seront à retirer en mairie après le 17 août.

Pour le secondaire :

- **GUÉMENÉ-SUR-SCORFF** : Inscription auprès de la Communauté de Communes du Roi Morvan 13 rue Jacques Rodallec – BP 36 – 56110 GOURIN, tél. 02 97 23 36 96

Permanence : Jeudi 27 août en Mairie de Guéméné Sur Scorff de 9H à 12H et de 14H à 17H.

- **PONTIVY**:

Les imprimés sont à retirer en mairie ou téléchargeables sur www.pontivy-communaute.bzh rubrique Vivre ici - Transports.

Contact service Transports : transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

RECYCLAGE

Vous pouvez désormais déposer vos piles usagées en Mairie. En effet Pontivy Communauté met à votre disposition un bac de récupération de piles dans le hall de la mairie.

COMITÉ DES FÊTES

FÊTES LOCALES ET FEU D'ARTIFICE A L'ÉTANG

Le 23 Juillet prochain à partir de 19H vous êtes invités à venir à l'étang, vous régaler avec un cochon grillé.

A partir de 21H, l'orchestre l'ECLIPSE animera la soirée avec un grand bal populaire gratuit.

Le feu d'artifice musical embrasera le ciel guernate vers minuit au-dessus de l'étang.

FERME DES 3 B

La Ferme des 3 B à Kermelinaire vous accueille le samedi de 10H00 à 12H00 et le mercredi de 17H30 à 19H30 pour la vente directe d'œufs, de fruits et légumes de saison.

Pour tous renseignements ou commandes : 06 26 37 42 17 ou perrine77@hotmail.com

ASSO GUERN-MALGUÉNAC

Les activités proposées par l'association Guern-Malguénac reprendront aux dates suivantes :

- Gym adultes : un cours seulement en alternance à Guern et à Malguénac : début à Guern le 7/09 à 16H30

- Gym enfants : même horaires ; lundi 5/09

- Badminton : mercredi 7/09

- Activité sportive : jeudi 8/09

- Foot : mercredi 7/09

- Danses bretonnes : le 21/09 à 19H à Malguénac

- Cours de cuisine : 19H à la salle des associations de Guern le vendredi 9/09 ; à la garderie de Malguénac le vendredi 16/09.

JEUDIS DE QUELVEN

Chaque jeudi après-midi durant la saison juillet – août (libre participation)

Au programme :

15H : Présentation de l'orgue M.H. (en tribune)

15H30 : Visite guidée du sanctuaire et présentation de la Vierge ouvrante

17H : Récital d'orgue en vidéo projection (durée 1H)

Répertoire baroque :

Les invités de la 16^e saison :

- 10 juillet : Récital de clôture des classes de maître (Maude Gratton, orgue) 19H

- 21 juillet : Pascal Marsault

- 23 juillet : Concert du groupe vocal Athénaïs, 20H30

- 28 juillet : Christian Bacheley

- 4 août : L'escadron volant de la reine

- 11 août : Jean-Yves Le Juge

- 18 août : Aurélien Fillion

- 25 août : Duo Ariel

Plus d'info : www.orgue-de-quelven.org

02 97 25 04 10 (Office de tourisme)

CAMPAGNE DE CHASSE 2016-2017

La période d'ouverture générale de la chasse (arrêté préfectoral 07/05/2015) est fixée pour le département du Morbihan du **18 septembre 2016 à 8H30 au 28 février 2017 à 17H30.**

Les heures quotidiennes de chasse (sauf exception) sont les suivantes :

Du 18 septembre au 29 octobre : 8H30-19H00

Du 30 octobre au 28 février : 9H00-17H30

Cet arrêté est affiché en mairie.

RANDONNEURS DES AJONCS

Les sorties reprendront le dimanche 4 septembre RDV à 9H près de l'église.

ANIMATION ESTIVALE

Cette année les animations faites par Pontivy Communauté du 10/07 au 25/08 sont sur le thème du développement durable. Le **mercredi 3 août de 14H à 17H, un « atelier récup »** se fera à la salle polyvalente : atelier manuel pour confectionner bijoux, portes-monnaies, sacs uniques...à partir de chambres à air usagées. Renseignements et inscriptions sur www.pontivy-communauté.fr

AMICALE LAÏQUE

Vif succès pour la 4^{ème} rando des mômes, avec 450 participants. Remerciements aux randonneurs, bénévoles, enseignantes et élèves, propriétaires des terrains privés ayant autorisés le passage ainsi qu'aux musiciens pour cette conviviale soirée. L'amicale pourra ainsi financer le départ en classe de mer et de neige pendant la prochaine année scolaire.

FRELONS ASIATIQUES

Le résultat du piégeage de printemps (mars à mai) parle de lui-même : 574 reines ont été capturées et 7 nids primaires détruits. Le résultat du piégeage est 4 fois supérieur à l'année précédente. Un grand remerciement à toutes les personnes ayant participées au piégeage cette année. Pour tous renseignements ou découverte de nids contacter M. GERBEAU Philippe : 02 97 27 77 91.

L'ART DANS LES CHAPELLES

Vernissage de la manifestation estivale le **vendredi 8 juin à 18H30** à Bieuzy les eaux Castennec. Puis le **samedi 9 juin à 9H** à Guern Locmeltro.

Ensuite les chapelles seront ouvertes tous les jours sauf le mardi de 14H à 19H.

A Guern les guides seront Chloé HELLEC et Guillaume LE BORGNE pour une œuvre sonore réalisée par Anne LE TROTTER qui a reçu le premier prix au festival d'art contemporain de Montrouge.

VALLON DE KERLENN

Pour notre 4^{ème} saison, les mardis du Vallon se dérouleront du 12 juillet (soir) au 23 août (soir). Tous ces mardis soirs, nous vous proposeront un plat unique, sur réservation. Des animations pourront être proposées en fin de journée.

CABINET MÉDICAL

Le Docteur Dima sera absente pour congé du 14 juillet au 14 août 2016. En cas d'urgence appeler au 06 89 82 73 36.

MISE EN GARDE GENDARMERIE

Depuis le mois de mai 2016, une augmentation des vols à la roulotte est constatée (vols dans les véhicules).

Deux types de vols sont constatés :

-les vols commis de jour, avec ou sans effraction, dont le préjudice porte sur les portefeuilles, les moyens de paiement et le numéraire.

-les vols commis de nuit sont dirigés vers les véhicules utilitaires d'artisans avec vols d'outillage électro-portatif et depuis peu vols d'autoradios dans tous types de véhicules.

PRÉCONISATIONS :

- Verrouillez systématiquement votre véhicule et fermez les vitres, même pour un arrêt de courte durée.

- Ne laissez pas vos clés de contact sur le démarreur ou dans le véhicule.

- Si vous déchargez des marchandises, ne laissez pas votre coffre ouvert sans surveillance.

- Ne laissez aucun document de valeur visible depuis l'extérieur.

- Évitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé.

- Signalez tout fait suspect en composant le 17.

CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan a pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec un souci constant de préserver et de valoriser le cadre de vie du territoire départemental.

Conseil architectural aux particuliers :

Le CAUE du Morbihan propose à tout particulier qui le souhaite, de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider à se poser les bonnes questions, définir son projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées notamment en fonction de ses ressources financières.

Les RDV sont à prendre auprès de l'architecte du CAUE. Des permanences sont proposées dans les locaux du Pays de Pontivy (1 rue Henri Dunant) les mardis 19 juillet et 20 Septembre.

CAUE : PIBS 2 allée Nicolas LE BLANC - 56000 VANNES

Tél : 02 97 54 17 35 • Fax : 02 97 47 89 52 • conseil@caue56.fr www.caue56.fr

ECONOMIE

D'ENERGIE

Le conseil départemental du Morbihan propose des aides pour accroître la performance énergétique des logements de plus de 15 ans

Les prestations prévues sont :

- l'accompagnement par un opérateur professionnel qui est obligatoire.

De la visite du logement à la réalisation des travaux, l'opérateur réalise une évaluation énergétique et financière du dossier. Le gain énergétique doit être au minimum de 25%

- des travaux de rénovation thermique peuvent concerner l'isolation des murs, des combles ou des fenêtres mais aussi amélioration du système de chauffage ou de production d'eau chaude, par le remplacement de la chaudière.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants (sous condition de ressources) ou les bailleurs qui conventionnent leur logement avec l'Anah.

Plus d'infos : SOLIHA Morbihan - 02 97 40 96 96

OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en 2012 par Pontivy Communauté se poursuit jusqu'en avril 2017. Propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, vous souhaitez y réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation aux personnes à mobilité réduite ou remédier à une situation d'insalubrité ? Sous conditions de ressources, vous pouvez bénéficier à travers l'OPAH de subventions provenant de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, du département et de Pontivy Communauté. Votre système d'assainissement non collectif est dit « non acceptable » et vous devez engager des travaux pour le réhabiliter ? L'OPAH peut aussi vous aider. Les travaux ne peuvent débuter avant l'accord écrit des organismes. Des dérogations sont accordées uniquement dans les cas exceptionnels.

Pour vérifier votre éligibilité et déposer un dossier gratuitement, contacter la fédération Soliha au 02 97 40 96 96 ou rendez-vous directement dans les permanences :

- Pontivy Communauté : lundi de 15H à 18H
- Mairie de Rohan, le 3ème vendredi du mois de 9H30 à 12H30,
- Mairie de Cléguérec, le 3ème vendredi du mois de 14H à 17H.

Pontivy Communauté, 1 Place Ernest Jan à Pontivy - 02 97 25 01 70. Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H. Demander le service habitat.

Vous pouvez également profiter de la terrasse et apportez vos boules pour une pétanque. Contact : 02 56 62 02 54 ou 06 62 22 10 36

TAD

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Ne possédez pas le permis ?

Sur réservation et selon une grille horaire, le TAD (Transport À la Demande) vient vous chercher à domicile, les lundis, samedis et mercredis, et vous dépose au lieu de votre choix : La Plaine, la Gare SNCF à Pontivy, le pôle hospitalier Kério, Les communes de Noyal-Pontivy, Cléguérec, Mûr-de-Bretagne, Bréhan et Rohan (centre-bourg).

Réservez votre voyage, avant 17H la veille de votre départ au 02 97 01 22 28. Indiquez votre adresse, votre destination, l'heure de départ et le nombre de passagers. (Ticket unité : 2€, 10 voyages : 15€)

PETITE ENFANCE

Vous êtes futurs ou jeunes parents et avez un ou plusieurs enfant(s) entre 0 et 6 ans ? Pontivy Communauté vous accompagne dans la recherche d'un mode de garde à travers le Relais parents assistantes maternelles (RPAM), lieu unique d'information.

Le RPAM de Pontivy Communauté comporte trois antennes sur le territoire :

- Cléguérec, Maison de l'Enfance. 02 97 38 02 23 ou 06 76 95 87 27. ram-cleguerec@pontivy-communaute.bzh
- Pontivy, Pôle petite enfance de Pont-er-Morh. 02 97 25 16 80 ou 06 83 64 13 57. ram-pontivy@pontivy-communaute.bzh
- Réguiuny, Mairie. 02 97 38 74 41 / 06 80 47 98 81 ou ram-rohan@pontivy-communaute.bzh

LA POSTE DE GUERN

La Poste (tél. : 02 97 27 71 30) est ouverte du mardi au vendredi de 9H15 à 12H, ainsi que les samedis suivants :

- Samedi 9 et 23 juillet.
- Samedi 6 et 20 août.

PROCHAINES PUBLICATIONS

Guern Actus n° 043 : SEPTEMBRE 2016.

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr